

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 19 janvier 2010 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal territorial

NOR : IOCB1002061A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Mayotte en date du 19 janvier 2010, il est ouvert un examen professionnel d'attaché principal territorial au titre de l'année 2010.

Cet examen, organisé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Mayotte, se déroulera le mardi 1^{er} juin 2010, pour les épreuves écrites, et en septembre 2010, pour les épreuves orales.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Mayotte entre le 9 mars et le 7 avril 2010, à minuit (le cachet de la poste faisant foi), et déposés au plus tard le 15 avril 2010, à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Tout renseignement complémentaire, notamment les conditions de candidature, pourra être communiqué sur simple demande adressée au service concours du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Mayotte, 34, rue du Collège, 97600 Mamoudzou (téléphone : 02-69-61-06-02).